

Daniel Siemens, Metropole und Verbrechen. Die Gerichtsreportage in Berlin, Paris und Chicago 1919–1933, Stuttgart (Franz Steiner Verlag) 2007, 444 p. (Transatlantische Historische Studien, 32), ISBN 978-3-515-09008-7, EUR 54,00.

rezensiert von/compte rendu rédigé par
Marianne Walle, Châlons-en-Champagne

L'histoire de notre pays nous conduit, selon Georges Claretie, chroniqueur judiciaire au »Figaro«, »dans les vieux prétoires de nos tribunaux comme dans un hôpital, où les malades savent qu'ils vont mourir, où les cadavres seront disséqués: [...] le palais de justice nous mène vers la fin de tous nos maux, de toutes nos blessures«. C'est en ce lieu que se révèlent très précisément les problèmes, les situations sociétales de notre époque dans divers pays.

Pourquoi avoir choisi l'entre-deux-guerres? D'après les auteurs de l'ouvrage, cette période est marquée »par la perte d'un carcan d'obligations et de règles normatives«. Dans les trois pays dont il est question ici (la France, l'Allemagne, les États-Unis), la Grande Guerre fut ressentie comme une césure, et en 1933, l'Allemagne connaît une transformation radicale de son régime politique. Et entre 1919 et 1933, la crise de confiance en la justice prend une extension considérable dans la plupart des grands pays industrialisés.

L'importance des comptes rendus dans la presse est une source essentielle permettant de reconstituer les conflits et les efforts pour trouver des solutions aux angoisses suscitées par la modernité. En France et en Allemagne, les chroniques judiciaires ont un côté plus littéraire, comparées aux chroniqueurs anglo-saxons qui présentent les faits tels quels dans toute leur nudité. C'est la presse qui marque le degré de modernité d'une grande ville, mais à la radio – un autre média qui a pris une importance considérable dans les années 1920 – les chroniques judiciaires jouissent également d'une écoute de plus en plus grande, reflet des tensions politiques et sociales, »[...] des transgressions des normes et des solutions pour les apaiser, les guérir«.

La méthodologie utilisée dans cet ouvrage ne se veut ni l'histoire du droit pénal classique, ni l'histoire comparée de différents systèmes politiques: les trois grandes villes choisies sont de facture totalement différente de par leur contexte historique, économique et social et la chronique judiciaire de l'entre-deux-guerres, à la fois information et distraction, marque l'évolution culturelle d'une métropole.

Pour Berlin, le choix s'est porté sur trois grands quotidiens le »Berliner Tageblatt« (Mosse), le »Vossische Zeitung« (Ullstein), tous deux de tendance libérale, et le »Berliner Lokal-Anzeiger« (Alfred Hugenberg), plus conservateur – notons le nombre important de journalistes juifs parmi les chroniqueurs (Mme Tergit, Schlesinger, Goldstein, Olden, ...). Quant à Paris, à cette époque-là, l'influence de la presse est considérable: »Le Matin«, »Le Temps«, »Le Journal«, »Le Petit Parisien« (avec André Salmon) soutiennent dans l'ensemble la politique de la Troisième République et intègrent fréquemment des faits divers à leurs chroniques, notamment Georges Claretie dans »Le Figaro«. Dans les années 1920, Chicago est la deuxième ville des États-Unis: le »Chicago Tribune«,

conservateur, le »Chicago Herald and Examiner«, plus opportuniste et le modéré »Chicago Daily News« insistent tous les trois sur un renforcement des lois répressives plutôt que sur une réforme, un assouplissement de ces mêmes lois. On y parle beaucoup de la criminalité liée à la prohibition.

Suit une série de cas exemplaires décrits dans les quotidiens cités plus haut: la presse berlinoise se penche sur les procès intentés aux jeunes délinquants et sur la peine de mort, alors que la presse parisienne analyse longuement le cas Gorguloff, l'assassin du président Paul Doumer et de la condamnation des objecteurs de conscience. Les nombreuses enquêtes citées insistent fréquemment sur l'influence de la psychiatrie, sur les théories eugéniques, sur des questions telles que: est-ce la société qui est malade ou le criminel? Existe-t-il des gènes héréditaires chez un assassin? Différentes tentatives d'explication du fonctionnement de ce type de personne dénotent une recherche intéressante et nouvelle. Une place non négligeable est laissée aux crimes passionnels – amoureux et politiques – le plus célèbre étant celui d'Henriette Caillaux à Paris, puis celui des sœurs Papin, en 1933 – le procès intenté à Paul Krantz à Berlin, en 1928, le cas de Richard Loeb (Angelface) à Chicago, en 1924 ... on joue beaucoup sur les émotions suscitées dans le public.

Notons enfin l'intérêt croissant des intellectuels pour le fonctionnement de la justice et l'expression de leur prise de position dans la presse, ce qui, pour eux n'est pas sans danger.